

Berne, le 25 juin 2015

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral grève davantage l'économie et les consommateurs

Une détérioration des conditions-cadres met en péril les emplois

Le Conseil fédéral n'est pas en phase avec la réalité. Il refuse de recourir aux compétences dont il dispose pour soulager les entreprises et les travailleurs. Le Conseil fédéral ne veut rien savoir d'un taux de TVA unique. Bien que le Conseil fédéral, ait proposé par le passé un taux de TVA unique, qui n'avait pas passé le cap du parlement, il refuse aujourd'hui d'avoir une nouvelle discussion à ce sujet. Il rate une chance de réduire fortement les formalités administratives et d'alléger les charges des entreprises. Il ne veut rien entendre également d'une refonte de l'impôt anticipé. Celle-ci aurait considérablement renforcé la place financière suisse et ses emplois. L'augmentation du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension à 1.3 centimes/ kilowatt/heure va coûter aux consommateurs 120 millions de francs de plus.

Refus d'un taux de TVA unique

La TVA est la source de revenu la plus importante de la Confédération. Cela doit rester ainsi, mais l'impôt doit être prélevé et géré plus simplement. Le fait que le Conseil fédéral s'oppose une fois de plus à toute proposition est décevant. Bien qu'il ait lui-même proposé un taux unique, qui n'était pas du tout approuvé par le parlement, il refuse maintenant de rouvrir le dialogue à ce sujet. Le besoin de réforme de la TVA est reconnu depuis longtemps. Les différents taux réduits et les nombreuses exceptions mènent à un système trop complexe et inefficace. Un taux unique remédierait à cela. Il simplifierait considérablement le système, faciliterait la vie aux entreprises et garantirait les emplois. Avec la proposition de refuser [la motion](#) déposée par le PLR, le Conseil fédéral rate une nouvelle fois une chance de simplifier le système actuel.

Pas de refonte de l'impôt anticipé

Le Conseil fédéral a reporté la refonte de l'impôt anticipé. Il rate l'occasion d'une réforme, qui aurait considérablement renforcé la place financière suisse. L'exception analogue d'exonération de l'impôt anticipé qui est prévue uniquement pour les banques d'importance systémique, confère à ces dernières un avantage considérable. Le PLR a soutenu la réforme lors de la consultation et s'est opposée à une distorsion du marché. Il est plus que nécessaire dans le contexte économique actuel, de renforcer entièrement et de façon durable, l'attractivité de la place économique suisse. A ce niveau, nous constatons également avec préoccupation une détérioration des conditions-cadres et une menace pour les emplois.

Une nouvelle augmentation du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension affaiblit l'économie

L'économie suisse subit déjà une forte pression, car elle doit rester compétitive malgré le franc fort. Ce sont surtout les coûts de production internes qui pèsent le plus lourd. Avec une nouvelle augmentation du supplément sur les coûts de transport du réseau à haute tension, le Conseil fédéral lui confère des charges supplémentaires. Cela n'est que difficilement compréhensible, étant donné que l'augmentation des coûts de production représente un désavantage concurrentiel supplémentaire pour les petites et moyennes entreprises. En augmentant le supplément sur l'électricité renouvelable, le Conseil fédéral détériore une nouvelle fois les conditions-cadres de l'économie.

Liberté, Cohésion, Innovation – **par amour pour la Suisse.**

Contacts

› Jacques Bourgeois, conseiller national, 079 219 32 33

Le Conseil fédéral grève davantage l'économie et les consommateurs

- › Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-